

DECLATION FSU – CTA DU 25 janvier 2022

Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Le 13 janvier dernier, les personnels de l'Éducation nationale, avec les élèves et les étudiants, avec les parents d'élèves, ont très majoritairement fait savoir leur exaspération des conditions de travail chaotiques qui leur sont faites. Ils poursuivent ce jeudi dans la journée d'action interprofessionnelle.

En effet, voilà deux ans maintenant qu'au risque de leur santé, les personnels s'efforcent de préserver les apprentissages des élèves qui leur sont confiés, et d'exercer leurs missions, sans les moyens matériels, sans les moyens humains qu'exigerait pourtant la gravité de la situation. Au déni de la réalité, à l'entêtement idéologique s'est ajouté un mépris inédit des personnels qui exigent aujourd'hui qu'on respecte leurs métiers et qu'on reconnaisse leur engagement, cet engagement qui explique que les écoles soient restées ouvertes. En ce moment même, les directeurs, les CPE, les AED et les infirmières sont submergés par la gestion des élèves absents. Les opérations de contact-tracing occupent la quasi-totalité de leur quotidien professionnel au détriment de leurs missions d'enseignement, de suivi, d'accueil et d'écoute. De plus, les infirmières ont subi les multiples changements du protocole.

La colère tient aussi au fait que les apprentissages, que ce soit dans les écoles, les collèges comme en lycée, sont plus que perturbés. Dans ces conditions, comment penser que les épreuves du bac puissent être préparées sereinement et se passer comme si rien n'était ?

Au-delà de la crise sanitaire, cette colère s'inscrit dans un mouvement plus profond après un quinquennat où l'École de la Confiance s'est matérialisée par réformes des au service d'une école néolibérale et des retraits d'emplois massifs dans le 2d degré.

Au travers de l'ordre du jour de ce CTA, la FSU souhaite donc relever les éléments saillants de cette politique éducative conduite depuis 5 ans et de ses effets dans l'académie de Lille.

Concernant le premier degré.

Les engagements du Ministre en faveur de l'éducation prioritaire à travers les dédoublements des classes de Grande section, CP et CE1 ne doivent faire oublier les autres difficultés. S'il est incontestable que l'allégement des classes est un facteur déterminant pour la réussite des élèves, le cantonner aux seules classes de GS, CP, CE1 est insuffisant. Toutes les classes méritent d'être allégées, tous les élèves présents dans les classes doivent être pris en compte, tout comme d'autres facteurs comme la présence de classes à multiniveaux.

De plus, cette politique qui se voulait ambitieuse a nécessité, pour s'appliquer, la suppression de postes de remplaçants et de tous les dispositifs "plus de maitres que de classes" pourtant appréciés par les équipes. La pondération en éducation prioritaire et la formation continue sont devenues les variables systématiques des moyens de remplacement, la crise sanitaire a mis en évidence ce problème du remplacement notamment dans le 1er degré, ce que la FSU pointe depuis de nombreuses années.

Or, le ministère octroie seulement 20 postes pour l'académie. Comment penser que cette faible dotation sera suffisante pour assurer totalement les priorités ministérielles en matière d'allègement des classes, pour permettre l'augmentation du temps de décharge des directeurs et des directrices et pour améliorer le remplacement ? Il est décevant que le gouvernement ne profite pas de la diminution du nombre d'élèves pour mener une politique ambitieuse pour l'école.

À ce titre, le gel des salaires, des conditions de travail dégradées, le manque de considération pour des enseignants concepteurs, réduit au rôle d'exécutants expliquent en partie la baisse d'attractivité pour le métier et le manque de personnels pour occuper l'ensemble des postes, dans le 1^{er} comme dans le 2d degré.

Concernant le second degré, nous ne pouvons que constater encore une fois le tour de passe-passe opéré par le ministère et par ricochet le rectorat pour minimiser les suppressions de postes - pourtant bien réelles - allant même jusqu'à parler de moyens ou d'emplois supplémentaires. Bref, après cinq années de mensonges et de manipulations des chiffres en tout genre, nous ne sommes plus dupes depuis longtemps et nous déplorons les attaques continues que subi notre école publique. Entre 2017 et 2021, ce sont 7 490 emplois qui auront été supprimés dans l'Éducation nationale alors même que les effectifs élèves ont progressé de 63 662 élèves dans le secondaire. Dans l'académie de Lille, c'est environ 800 postes qui auront été supprimés entre 2017 et 2022.

Le bilan est accablant :

De la rentrée 2017 à la rentrée 2021, 339 ETP ont été supprimés dans les collèges, avec 2000 élèves en plus ; alors que dans les LEGT on a retiré 245.5 ETP pour 1609 élèves supplémentaires.

Pour les collèges du Nord, contrairement à ce qu'indiquent les documents, le H/E moyen prévisionnel est 1,26 et il ne s'est donc pas amélioré : il est stable dans l'ensemble depuis plusieurs années, au prix de la dégradation du H/E moyen des collèges les plus défavorisés (collèges "REP+" jusqu'en 2020, collèges du "groupe A" depuis 2020).

Pour les collèges du Pas-de-Calais, où 1909 HP auront été reprises pour 631 élèves de plus, le H/E aura été dégradé 2 fois plus en REP/REP+ que dans les collèges ordinaires. Dans ce contexte, le « Ré-équilibrage des taux d'HSA entre structures » veut justifier des taux de pression qu'on ne parvient plus à augmenter en lycée, en dépit de la 2de HSA imposable. Ce rééquilibrage va se traduire par une charge de travail encore accrue, alors que les personnels sont épuisés.

Par contre, des moyens sont trouvés pour financer "la montée en charge de l'EE et les "emplois nécessaires à la coordination des cités éducatives en dehors du cadre de la politique nationale d'Éducation Prioritaire, à moyens constants (+ 8.7 ETP)".

Les CLA, réduits à des IMP dans le 2d degré, et susceptibles de profiter au privé sous contrat, sont emblématiques de la recherche d'un mode de pilotage qui permettrait, après généralisation, de justifier la poursuite des retraits de moyens d'enseignements.

Dans ces conditions, le développement des dispositifs Ulis se fait donc sans les moyens nécessaires à **l'inclusion** : la double comptabilisation n'est toujours pas mise en œuvre dans notre académie.

Concernant les prévisions d'effectifs, pour le pré-bac GT, peu d'éléments à souligner. Les effectifs prévus en terminale dans certains établissements semblent néanmoins être sous-estimés au regard de la cohorte montante de Première. La carte des formations générales et technologiques a peu évolué ; les ouvertures concernant principalement les spécialités Anglais Monde Contemporain et EPPCS (ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES).

En revanche, dans le second degré post-bac, le bilan est catastrophique. Les prévisions d'effectifs et les modifications de structures qui en découlent montrent une hémorragie des sections complètes en 2e année de STS. Pas moins de 70 demisections de BTS sont supprimées en 2e année. Certes, une vingtaine de suppressions

sont liées au retour à des capacités habituelles dans certaines STS, qui avaient connu un plan d'accompagnement faisant écho aux très bons taux de réussite aux bacs des sessions 2020 et 2021. Restent qu'une bonne quarantaine de demi-sections sont supprimées : 32 en tertiaire, 13 en industriel et 2 en sanitaire et social. Jamais, nous n'avions connu un tel niveau de suppressions de demi-sections en 2e année de BTS. Nous n'allons pas dans ce CTA aborder la carte des formations professionnelles en tant que telle, mais force est de constater que la situation des STS dans notre académie est préoccupante : effectifs en baisse depuis 2 ans, perte importante d'élèves entre la 1ère et la 2ème année de BTS avec des taux de déperdition parfois proches de 20 %. Il devient donc urgent que l'administration s'interroge sur les raisons de cette baisse d'effectifs et notamment en 1re année depuis la rentrée 2021.

Aussi, au regard des demandes des élèves dans les formations en BTS, la baisse des effectifs apparaît au premier abord incompréhensible. Mais la FSU avance une explication qui apparait très vite cohérente, pour peu qu'on décide de se pencher sur le problème des places vacantes en 1re année de BTS. En effet, la politique des quotas de bacs pros, appliquée de façon aveugle et dogmatique à l'échelle de la région académique, a produit des effets dévastateurs. Beaucoup d'établissements, ont découvert dès septembre 2021 que les effectifs n'étaient pas complets en 1re année de BTS. Ils ont également découvert que cela était dû au paramétrage de la plateforme Parcoursup qui, conformément aux quotas de bacs pros fixés par la région académique pour chaque BTS, avait bloqué des places sur la capacité d'accueil, pour accueillir les bacs pros qui n'étaient, finalement, pas candidats. Il leur était alors impossible d'accueillir des bacheliers technologiques ou généraux sans solution, alors même qu'il restait parfois une dizaine de places vacantes. Les places vacantes étaient en effet bloquées pour des bacs pros, mais qui n'existaient pas! Cette situation absurde a amené l'académie de Lille à déplorer un nombre de places vacantes inédits en 1re année de BTS, alors même que c'est sa propre politique de quotas qui en en était la cause. C'est totalement ubuesque et cela pourrait prêter à sourire si derrière, il n'y avait pas des centaines de bacheliers - notamment technologiques - en souffrance n'ayant obtenu aucun de leurs vœux en STS alors que des centaines de places sont restées vacantes. Comment est-il possible de d'accepter cela ?

Afin que cette situation ne se reproduise pas à la rentrée prochaine, nous demandons à ce que les quotas de bacs pros soient revus STS par STS, et établissement par établissement afin d'affiner au mieux les capacités d'accueil de chaque groupe selon les territoires, et les flux de bacheliers professionnels potentiels, le tout, réfléchi en fonction des situations qu'ont connu les établissements pour les années n-1, n-2, n-3. Nous demandons également, à ce que les quotas de bacs pros soient supprimés, dès lors que la liste des candidats de bacs pros est épuisée afin de ne pas bloquer des places vacantes et permettre ainsi la bascule des capacités d'accueil nouvelles vers les groupes de bacheliers technologiques et de bacheliers généraux.

La FSU est favorable à la poursuite d'études des élèves de baccalauréat professionnel en BTS, mais cela nécessite des moyens, des aménagements favorisant la réussite de ce public et surtout une mise à plat de la réforme du baccalauréat professionnel pour mieux les y préparer.

Cette préparation de rentrée aussi calamiteuse ne peut qu'encourager la défiance, mais celle-ci est encore encouragée localement par le recours imposé à la visio-conférence pour la tenue des conseils d'administration, voire par le refus pur et simple de mettre au vote non seulement le TRMD, mais aussi les créations et suppressions de postes définitifs!

Ce n'est pas tout. Cette année, le ministère utilise en outre une recette déjà bien connue de tous, déjà testée quand le ministre était DGESCO : supprimer la formation continue des stagiaires, les affecter à temps plein devant élèves et récupérer ainsi des moyens d'enseignement au détriment de nos collègues stagiaires, qui verront leurs conditions

d'entrée dans le métier considérablement dégradées. C'est un retour en arrière catastrophique pour l'ensemble de la communauté éducative.

En 2021, l'académie a accueilli 116 stagiaires à temps pleins, 524 à mi-temps. C'est autant de supports à temps plein qu'il faudra donc réserver au mouvement et qui bloqueront les possibilités de mobilités déjà bien amoindries par les suppressions de postes et la mise en œuvre du dispositif alternant que nous continuons de dénoncer. Les conséquences sur le mouvement seront importantes et risquent d'éloigner encore plus de nos métiers de nombreux collègues, entrants dans l'académie ou victimes de carte scolaire, faute de reconnaissance, de valorisation suffisante et de satisfaction dans le projet de mobilité.